

# BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc. - Conditions de vente et réserve

**Tremblay & Cie Ltée  
SYNDIC POUR BIZZ, MAGASIN D'ALIMENTATION SAINTE INC.**

## CONDITIONS DE VENTE ET RÉSERVES

---

1. **Vendeur** : Tremblay & Cie Ltée (ci-après appelé « **Vendeur** » ou « **Syndic** »), en sa qualité de syndic de l'actif de BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc. (ci-après appelée l'**Entreprise**), souhaite vendre les biens et affaires de l'Entreprise, sous réserve des conditions de vente et réserves décrites dans les présentes.
2. **Biens** : L'actif de l'Entreprise (ci-après appelé « **Biens** ») se résume à ce qui suit :
  - LOT 1** Lot d'équipements d'épicerie comprenant : îlots, caisses en bois, étagères, chaises, tables, comptoir caisse, comptoir de courtoisie, cuisinière au gaz, malaxeur, chariots à pâtisserie, four à micro-ondes, réchaud, emballeuses sous vide, tables en acier inoxydable, etc.  
**(Offre en bloc seulement)**
  - LOT 2** Ameublement comprenant : bureaux, chaises, classeurs, étagères, lampes, tables, etc.  
**(Offre en bloc seulement)**
  - LOT 3** Lot d'équipements servant à la distribution de produits en vrac  
**(Offre en bloc seulement)**
  - LOT 4** Lot d'équipements pour la réfrigération et la congélation des aliments comprenant : comptoirs réfrigérés ouverts et fermés, réfrigérateurs, chambres froides et à produits congelés, etc.  
**(Offre en bloc ou en sous-lots)**
  - LOT 5** Parallel pack comprenant 6 compresseurs  
**(Offre en bloc seulement)**
  - LOT 6** Équipements informatiques comprenant : points de vente des caisses enregistreuses, ordinateurs, moniteurs, serveur, imprimantes, balances électroniques, etc.  
**(Offre en bloc seulement)**
  - LOT 7** Système de téléphonie IP Polycom  
**(Offre en bloc seulement)**
  - LOT 8** Compacteur à déchets avec conteneur de 8' x 20'
  - LOT 9** Presse à carton
  - LOT 10** Roulant comprenant : chariots élévateurs électriques, machine pour l'entretien des planchers  
**(Offre en bloc ou en sous-lots)**
3. **Biens d'autrui** : Il est entendu que les biens marqués « biens d'autrui » ou signalés comme tels ne font pas partie des Biens mis en vente.

## BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc. - Conditions de vente et réserve

4. **Inspection** : Les biens peuvent être inspectés sur rendez-vous. On peut prendre rendez-vous en communiquant avec Denis Maltais au bureau du Syndic, à l'adresse suivante :

Tremblay & Cie Ltée  
582 Saguenay Est  
Chicoutimi  
G7H 1L2

Téléphone : 418-549-5642

5. **Soumission en bloc** : Une soumission en bloc doit indiquer le prix offert pour chaque lot et partie de lot.
6. **Ouverture des soumissions** : Les soumissions, scellées et marquées «**SOUMISSION BIZZ**», pourront être reçues jusqu'à 14h00, heure locale de Chicoutimi, le mardi 3 décembre 2019, au bureau du Syndic à l'adresse ci-dessus. Les soumissionnaires ne sont pas invités à l'ouverture des soumissions.
7. **Décision relative aux soumissions** : Ni la soumission la plus élevée ni aucune autre ne sera nécessairement acceptée. Le Syndic se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou l'ensemble des soumissions.
8. **Dépôt** : Toutes les soumissions doivent être libellées en dollars canadiens et être accompagnées d'un dépôt (« **Dépôt** ») sous forme de traite bancaire ou de chèque certifié d'une banque ou d'une caisse populaire canadienne. Le Dépôt doit être d'un montant égal à au moins 10 % du prix de la soumission et payable à Tremblay & Cie Ltée, en fiducie.
9. **Retrait de soumission** : Les soumissions constituent une offre ferme qui ne peut être révoquée. Dans l'éventualité où :
  - 9.1. l'Acheteur éventuel retire sa soumission au cours des 48 heures précédant l'ouverture des soumissions,
  - 9.2. l'Acheteur éventuel souhaite ou tente de retirer sa soumission à n'importe quel moment avant de recevoir l'avis écrit du Syndic l'avisant de l'acceptation ou du rejet de sa soumission,
  - 9.3. une soumission a été acceptée et le soumissionnaire ne conclut pas la vente,alors le Syndic a la possibilité de retenir le Dépôt du soumissionnaire comme dommages-intérêts ou d'exercer d'autres recours, en quel cas le Dépôt serait présumé être gardé par le Syndic en garantie contre le non-respect par le soumissionnaire de ses éventuelles obligations.
10. **Remboursement du Dépôt** : Le Dépôt accompagnant une soumission sera remboursé en cas de refus de la soumission, à moins qu'il ne soit gardé en vertu du paragraphe 9 ci-dessus.
11. **Acceptation** : En cas d'acceptation d'une soumission, le Syndic doit aviser par écrit le soumissionnaire sélectionné (ci-après appelé l'**Acheteur**) au plus tard le 6 janvier 2020.
12. **Entente** : L'acceptation d'une soumission constituera une entente d'achat et de vente des biens (« **Entente** ») entre le Syndic et l'Acheteur à la date de clôture.
13. **Garanties** : Le Syndic, en sa qualité de syndic, et à l'exclusion expresse de toute responsabilité personnelle, se porte garant du droit qu'il a de vendre les Biens à la Clôture. Sous réserve de ladite garantie, les Biens sont vendus tels quels, aux risques et périls du soumissionnaire, sans aucune garantie légale ou conventionnelle, ni implicitement ni explicitement, ni, notamment et sans restreindre la généralité de ce qui précède, de garantie quant au lieu de ramassage, à la description, à l'usage, à la condition, à la qualité, à la valeur,

## BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc. - Conditions de vente et réserve

au caractère commercialisable, à l'état de marche, aux limites de terrain, à la condition environnementale, au titre de propriété ou autre.

Il sera présumé qu'en présentant leur soumission, les soumissionnaires reconnaissent avoir procédé à une inspection des Biens et s'être fiés entièrement à cette inspection, ou à leur connaissance personnelle des Biens, que toute information obtenue du Syndic ou de ses représentants au sujet des Biens leur a été fournie dans le seul but de leur faciliter la tâche, sans aucune garantie ou sans aucun engagement quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'information, et qu'aucune information donnée par le Syndic ou ses représentants aux soumissionnaires ne constitue un élément de la soumission ou de l'Entente qui pourrait résulter de l'acceptation de la soumission.

### 14. Clôture

14.1. La date de signature de l'acte de vente est ci-après appelée la « **Clôture** ».

14.2. La Clôture doit se faire dans les cinq jours suivant la date d'acceptation de la soumission ou le jour convenu par l'Acheteur et le Syndic.

15. **Responsabilité fiscale** : Les droits et taxes associés à la vente, y compris les droits de douane, les taxes de vente provinciales et les taxes sur les produits et services, le cas échéant, seront pris en charge par l'Acheteur, en sus du prix d'achat. L'Acheteur sera responsable de toutes ces taxes, et cette responsabilité et les obligations connexes subsisteront au-delà de la Clôture et du transfert de propriété à l'Acheteur.

### 16. Ajustements

16.1. En ce qui a trait aux biens mis en vente, aucun ajustement des prix ne sera fait en cas d'écart d'inventaire.

16.2. Nonobstant ce qui précède, advenant l'impossibilité de livrer un lot ou une partie de lot dans sa totalité, l'éventuel ajustement du prix sera égal au prix proposé par l'Acheteur dans sa soumission pour le lot ou la partie du lot, conformément au paragraphe 5 des présentes.

17. **Paiement du solde** : Le solde du prix d'achat, y compris les taxes applicables, sera payé en totalité par l'Acheteur à la Clôture ou dans les cinq jours suivant l'acceptation de la soumission si cette période est antérieure à la Clôture.

18. **Prise de possession** : L'Acheteur prendra possession des Biens tels quels, à ses frais, sans aucune responsabilité du Syndic, dans les cinq jours suivant la réception de l'avis d'acceptation de sa soumission, sous réserve du paragraphe 19 des présentes. Si une partie ou la totalité des Biens achetés doivent être retirés des installations, la responsabilité d'éventuels dommages aux installations en raison de ce retrait incombe à l'Acheteur. Dans tous les cas, l'Acheteur indemnisera le Vendeur de tous les frais et réclamations pouvant résulter des dommages aux installations.

19. **Titre de propriété** : Le titre de propriété ne sera pas transféré à l'Acheteur et l'Acheteur ne pourra prendre possession des Biens tant que le paiement du prix d'achat et les autres paiements éventuels n'auront pas été faits dans leur totalité par l'Acheteur.

20. **Frais juridiques** : L'Acheteur prendra à sa charge :

20.1. la totalité des frais juridiques et des frais de cour directement ou indirectement liés à l'Entente et à toute vente pouvant en découler, ainsi que tous les frais occasionnés par

## BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc. - Conditions de vente et réserve

les recherches de titre, évaluations et autres consultations faites à la demande de l'Acheteur ou à son initiative;

20.2. la totalité des frais associés à l'acte de vente, à son enregistrement et à ses copies, dont l'une doit être remise au Syndic, de même que tous les frais associés à l'obtention de certificats de localisation ou de plans d'arpentage, à la recherche de titre, etc.

21. **Risque de perte** : Jusqu'à la Clôture, tous les risques de perte ou de dommages causés aux Biens par un incendie ou une autre cause seront assumés par le Vendeur. Si, avant la Clôture, les Biens subissaient d'importants dommages ou étaient détruits par un incendie ou une autre cause, l'Acheteur pourrait mettre fin à l'Entente par la voie d'un avis écrit au Syndic. Dans ce cas, l'Entente prendrait fin automatiquement et deviendrait nulle, et le Dépôt serait remis à l'Acheteur, sans intérêts, frais, compensation ou déduction. Aucune des parties ne serait tenue responsable envers l'autre des dommages aux Biens et des coûts connexes.

L'option qu'a l'Acheteur de mettre fin à l'Entente doit être exercée dans les dix jours après réception d'une requête écrite du Syndic à cet effet.

Si l'Acheteur n'exerce pas cette option, il aura droit au seul produit de l'assurance, sans excéder le moindre du produit d'assurance ou du montant de son offre, et devra aller de l'avant avec la Clôture.

Dans ce paragraphe, un dommage sera jugé important si le coût des réparations directement associées au dommage représente au moins 50 % du prix de vente du bien.

22. **Défaut de l'Acheteur** : Dans l'éventualité où l'Acheteur manque à ses obligations en vertu de l'Entente, il devra payer les coûts additionnels occasionnés par le non-respect de ses obligations et, s'il refuse de payer, le Syndic peut annuler l'acceptation de la soumission. Dans ce cas, le Syndic a la possibilité de garder le Dépôt en dommages-intérêts ou d'user d'autres recours, en quel cas le Dépôt sera présumé servir de garantie au Syndic à l'égard de l'éventuelle obligation de l'Acheteur.

23. **Cession des droits** : L'Acheteur ne peut transférer ou céder à un tiers ses droits en vertu de l'Entente, à moins d'avoir le consentement explicite écrit du Syndic. Dans l'éventualité où le Syndic donne son consentement, l'Acheteur et le cessionnaire désigné deviennent conjointement responsables des obligations de l'Acheteur aux termes de l'Entente.

24. **Avis** : Tout avis fourni aux fins décrites ici doit l'être par écrit :

*Au syndic,*

Tremblay & Cie Ltée  
582 Saguenay Est  
Chicoutimi, Qc, G7H 1L2

Fax 418-549-5829

Email: [dmaltais@tremblaycie.com](mailto:dmaltais@tremblaycie.com)

*Au soumissionnaire ou acheteur,*

à l'adresse indiquée dans la soumission

et être envoyé par voie électronique ou par courrier enregistré, ou être remis par un huissier ou un messager. Tous les avis envoyés par voie électronique seront présumés avoir été reçus le même jour s'ils ont été envoyés avant 16h30, un jour ouvrable. Autrement, ils seront présumés avoir été reçus le jour ouvrable suivant. Les avis envoyés par courrier enregistrés seront présumés avoir été reçus 3 jours ouvrables après leur envoi. Les avis livrés en mains propres seront présumés avoir été reçus le jour de la livraison. Un « **jour ouvrable** » exclut les samedis, les dimanches et les congés déclarés fériés dans la province de Québec.

## BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc. - Conditions de vente et réserve

25. **Proposition de services :** Dans l'éventualité où un encanteur ou un liquidateur soumet une proposition de services en vertu de laquelle il s'engage à vendre les biens au nom du Syndic sous réserve d'une garantie nette minimale, cette garantie doit être immédiatement remise au Vendeur dès l'acceptation de la proposition. En outre, l'information suivante doit être incluse dans la proposition :
  - La méthode proposée de vente des biens;
  - La réalisation brute anticipée;
  - La durée d'occupation exigée;
  - Les modalités relatives à la commission;
  - Le montant maximal de dépenses à réclamer par l'encanteur ou le liquidateur pour la réalisation de son mandat;
  - Le montant de la garantie minimale.
26. **Conditions de vente et réserves :** Les conditions de vente et réserves font partie intégrante de cette invitation à soumissionner et des soumissions qui en découlent. Une soumission par un Acheteur éventuel constituera une reconnaissance par l'Acheteur éventuel qu'il a fait une lecture complète des conditions de vente et réserves décrites ici, qu'il a reçu des explications utiles du Vendeur sur chacune desdites conditions et réserves et qu'il a compris les explications et accepté irrévocablement les conditions de vente et réserves.
27. **Loi applicable :** L'Entente est élaborée en conformité avec les lois applicables de la province de Québec, et est régie par ces lois.
28. **Délai :** En cas de délai stipulé dans les présentes, s'il vient à échéance un jour autre qu'un jour ouvrable, le délai sera prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant. Il importe que les transactions envisagées dans les présentes soient menées rapidement.
29. **Validité des conditions de vente et réserves après la Clôture :** Les conditions de vente et réserves resteront pleinement en vigueur après la Clôture et le transfert de la propriété.
30. **Titres :** Les titres du présent document ont pour seul but de faciliter la lecture et n'ont pas de valeur officielle dans l'interprétation des conditions de vente et réserves.
31. **Droit de suspendre ou de changer les conditions :** Le Syndic se réserve le droit de suspendre ou de changer les conditions de vente et réserves stipulées ici aux fins de l'acceptation d'une soumission.
32. **Capacité du Vendeur :** Le Vendeur agit ici en qualité de syndic et n'assume aucune responsabilité personnelle à l'égard des conditions de vente et réserves stipulées.

**DATÉ À CHICOUTIMI** en ce 18<sup>e</sup> jour de novembre 2019.

Tremblay & Cie Ltée

**BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc. - Conditions de vente et réserve**

## **LETTRE DE SOUMISSION**

#### **À L'INVITATION À SOUMISSIONNER**

## **POUR L'ACHAT DES BIENS DE**

BIZZ, MAGASIN D'ALIMENTATION SAINTE INC.

À : **Tremblay & Cie Ltée**, en sa qualité de syndic de la faillite de BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc.

À l'attention de M. Denis Maltais

OBJET : BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc.

- |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |             |             |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| 1. | Nom du soumissionnaire                                                                                                                                                                                                                                                                                          |             |             |
| 2. | Adresse du soumissionnaire                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Ville       | Code postal |
| 3. | Téléphone                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Télécopieur | Cellulaire  |
| 4. | Courriel                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |             |             |
| 5. | Nom de la personne à contacter                                                                                                                                                                                                                                                                                  |             |             |
| 6. | Je remets/nous remettons cette soumission conformément aux conditions de vente et réserves datées du 18 novembre 2019 et diffusées par le Syndic à l'égard des actifs de BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc. (les « Conditions de vente et réserves ») en vue de l'achat des articles indiqués ci-dessous : |             |             |

Lot	Description	Prix proposé (\$ CAN)
<b>1</b>	Lot d'équipements d'épicerie (liste en annexe) <b>(Offre en bloc seulement)</b>	
<b>2</b>	Ameublement <b>(Offre en bloc seulement)</b>	
<b>3</b>	Lot d'équipements servant à la distribution des produits en vrac <b>(Offre en bloc seulement)</b>	
<b>4</b>	Lot d'équipements pour la réfrigération et la congélation des aliments <b>(Offre en bloc ou en sous-lots)</b>	XXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXX

**BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc. - Conditions de vente et réserve**

<b>4-001</b>	Comptoir réfrigéré ouvert (tombeau), 48" x 152" (Location R02)	
<b>4-002</b>	Chambre froide IFI, CF 10'1" x 10'6" x 9', N/S : OBL024 (Location R03)	
<b>4-003</b>	Chambre froide 2 sections IFI CF 16' x 19'6" x 9' et IFI CF 16' x 28'10" x 9', N/S : OBL016 et OBL017 (Location R09)	
<b>4-004</b>	Chambre froide IFI CF7'5" x 10'10" x 9', N/S : OBL020 (Location R09)	
<b>4-005</b>	Chambre pour produits congelés IFI CONG 10'10" x 10'7" x 9', N/S : OBL022 (Location R09)	
<b>4-006</b>	Chambre pour produits congelés IFI CONG 10'10" x 12'7" x 9', N/S : OBL021 (Location R09)	
<b>4-007</b>	Comptoir à produits congelés ouvert (tombeau), 40" x 60", (Location R10)	
<b>4-008</b>	Comptoir à produits congelés ouvert (tombeau), 40" x 80", (Location R10)	
<b>4-009</b>	Comptoir réfrigéré ouvert (tombeau) IFI EFWEG, 44" x 76" (bout des deux comptoirs de 40" x 148", N/S : ONL031, (Location R10)	
<b>4-010</b>	Comptoir réfrigéré ouvert IFI, 4 tablettes, 48" x 198", (Location R10)	
<b>4-011</b>	(2) Comptoirs réfrigérés ouverts, 2 tablettes, 40" x 148", (Location R10)	
<b>4-012</b>	Comptoir réfrigéré ouvert IFI EU4A-4, 3 tablettes, 46" x 54", N/S : IGL105 (Location R10)	
<b>4-013</b>	Comptoir réfrigéré ouvert, 4 tablettes, 44" x 148", (Location R10)	
<b>4-014</b>	Comptoir réfrigéré vitré fermé IFI ESMG-08, 45" X 102", N/S : OBL052, (Location R10)	
<b>4-015</b>	Comptoir réfrigéré ouvert GMT 2000, 4 tablettes, 32', N/S : 000360 – 000364 - 000365 (Location R11)	
<b>4-016</b>	Comptoir réfrigéré ouvert IFI ED6T-08, 4 tablettes, 196", N/S : OBL040, (Location R11)	
<b>4-017</b>	Comptoir réfrigéré ouvert IFI ED6Z-08, 5 tablettes, 52", N/S : OBL043, (Location R11)	
<b>4-018</b>	Comptoir réfrigéré ouvert pour fruits et légumes, 444" x 44", N/S : (Location R11)	
<b>4-019</b>	Comptoir réfrigéré ouvert, 3 tablettes, pour fruits, 100" x 44", (Location R11)	
<b>4-020</b>	Congélateur 10 portes vitrées IFI EFG-05, 320", N/S : OBL026, (Location R11)	
<b>4-021</b>	Congélateur 5 portes vitrées IFI EFG-05, N/S : OBL025, (Location R11)	
<b>4-022</b>	Congélateur réfrigéré ouvert IFI ROCB-08, 101", N/S : OBL045, (Location R11)	
<b>4-023</b>	Réfrigérateur 1 porte vitrée Beverage-Air MT27, N/S : 5653543, (Location R11)	
<b>4-024</b>	Comptoir réfrigéré ouvert IFI ED6T-06, 4 tablettes, 78" x 46", N/S : OBL046	
<b>4-000</b>	Ou offre en bloc pour le lot 4	
<b>5</b>	Parallel pack comprenant 6 compresseurs <b>(Offre en bloc seulement)</b>	
<b>6</b>	Équipements informatiques (liste en annexe) <b>(Offre en bloc seulement)</b>	
<b>7</b>	Système de téléphonie IP Polycom comprenant 16 appareils <b>(Offre en bloc seulement)</b>	
<b>8</b>	Compacteur à déchets avec conteneur de 8' x 20'	
<b>9</b>	Presse à carton	
<b>10</b>	Roulant	XXXXXXXXXXXXXX

## BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc. - Conditions de vente et réserve

<b>10-001</b>	Chariot élévateur électrique Blue Giant, modèle NA 192 W30, capacité de 3000 lbs, avec chargeur (N/S : 9030373)	
<b>10-002</b>	Transpalette Caterpillar, capacité de 5500 lbs	
<b>10-003</b>	Machine pour l'entretien des plancher (auto-récuruse) Clarke, modèle FOCUS II L20 WET BAT, code 05314A (N/S : 8000073492)	
<b>10-000</b>	Ou offre en bloc pour le lot 10	
<b>Total</b>		

6. J'accepte/nous acceptons d'être liés par les conditions de vente et réserves applicables à la vente des Biens de BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc., lesquelles sont présumées faire partie intégrante de la présente soumission.
7. Je confirme/nous confirmons que cette soumission constitue un engagement légal, valide et exécutoire, et qu'il est irrévocable, sauf en accord avec les conditions de vente et réserves stipulées.
8. Je confirme/nous confirmons que je ne suis pas/nous ne sommes pas un non-Canadien au sens de la *Loi sur l'Investissement Canada*.
9. Un chèque certifié ou mandat bancaire est joint à la soumission et libellé au nom **Tremblay & Cie Ltée**, en fiducie, pour couvrir le dépôt au montant de \_\_\_\_\_ dollars, soit au moins 10 % du prix d'achat brut proposé dans la soumission.

DATÉ à \_\_\_\_\_, en ce \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 2019.

Par :

\_\_\_\_\_  
Témoin (nom en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

\_\_\_\_\_  
Signature (témoin)

\_\_\_\_\_  
Signature (soumissionnaire)

## **ANNEXE**

### **LOT 1 – ÉQUIPEMENTS D'ÉPICERIE**

**LOCATION H03** : Chaise en plastique et métal blanche

**LOCATION H05** : (17) Chaises en plastique et métal blanche; Table blanche, pied en métal, 32" x 32"

**LOCATION H06** : Four à micro-ondes Goldstar blanc

**LOCATION R02** : (2) Chaises en plastique et métal blanche; (13) Chaises bistro métal noir/cuirette rouge; (8) Chaises en plastique et métal blanche; Chariot pour 5 bacs gris en acier inoxydable, sur roulettes; Comptoir en bois; Comptoir en bois, 20" x 36"; Comptoir en bois, 28" x 78"; Four à pizza Doyon Jet-Air PIZ-3, avec table de support en acier inoxydable; (2) Meubles en bois, 12" x 56"; Mijoteuse APW Wyott Classic; Réchaud Crock-Pot, 3 plats; (10) Tables blanches, pied en métal, 32" x 32"; Table en acier inoxydable, 20" x 24"; Table MKE en acier inoxydable, 30" x 106", avec un côté en pointe; Table MKE en acier inoxydable, 30" x 106", avec un côté en pointe

**LOCATION R03** : (2) Bacs à compost avec support sur roulettes; (2) Chariots à pâtisserie en acier inoxydable; Chariot à pâtisserie en acier inoxydable, 11 sections, sur roulettes; Chariot à pâtisserie en acier inoxydable, 11 sections, sur roulettes; Cuisinière au gaz MKE, 10 ronds, 2 fourneaux; Desserte en acier inoxydable, 3 tablettes, sur roulettes; Desserte en plastique, 3 tablettes, sur roulettes; Emballeuse à pellicule plastique; Emballeuse sous vide Ideal T2-16; (3) Étagères en grillage d'acier inoxydable, 4 tablettes; (2) Étagères en grillage d'acier inoxydable, 5 tablettes; (2) Étagères en grillage métallique gris, 6 tablettes, sur roulettes; Four à micro-ondes Goldstar blanc; Lave-vaisselle Jackson; Lot d'ustensiles et de vaisselle de cuisine comprenant: plats, bols, lèchefrites, chaudrons, assiettes, moules variés, tasses à mesurer, passoires, râpe, planche à découper, spatules, fouets, louches, pinces, etc.; Malaxeur Vartial MA20; Mélangeur NINJA Professional 1000 Watts; Ouvre-boîte manuel Edlund; Plaque de cuisson électrique pour chaudron Garland, 20" x 20"; Robot culinaire Robot Coupe R301 Series D 3/3 QT; Table en acier inoxydable, 24" x 48"; Table en acier inoxydable, 24" x 60"; Table en acier inoxydable, 24" x 72"; Table en acier inoxydable, 27" x 35", avec section pour lèchefrite; Table en acier inoxydable, 30" x 36"; Table en acier inoxydable, 30" x 40"; Table en acier inoxydable, 30" x 50"; Table en acier inoxydable, 36" x 104", avec section en coin; Table en acier inoxydable, 42" x 72"; Table MKE en acier inoxydable, 24" x 32"; Table MKE en acier inoxydable, 24" x 84"; Table MKE en acier inoxydable, 30" x 54", avec section en coin; Trancheuse à pain Food Machine HL-52006

**LOCATION R04** : Chaise en plastique et métal blanche

**LOCATION R09** : (9) Chaises bistro métal noir/cuirette rouge; (5) Chariots à pâtisserie en acier inoxydable, 11 sections, sur roulettes; Chariot en acier galvanisé, avec tablettes en acier inoxydable, 24" x 38"; (9) Chariots en acier inoxydable, 2 tablettes; Desserte en plastique gris, 3 tablettes, sur roulettes; (2) Étagères en grillage d'acier inoxydable, 4 tablettes; Étagère en grillage d'acier inoxydable, 4 tablettes, sur roulettes; Étagère en grillage d'acier inoxydable, 5 tablettes; Étagère en grillage d'acier inoxydable, 5 tablettes, sur roulettes; Étagère en grillage d'acier inoxydable, 6 tablettes; (2) Étagères en grillage métallique gris, 6 tablettes; Étagère en plastique gris Metro Max

(3) Étagères murales en acier inoxydable pour chambre froide; Mijoteuse Hamilton Beach; Scelleuse électrique Impulse Sealer TISH-100; (10) Sections d'étagères en acier, 42" x 100"; (4) Supports bas en acier inoxydable; Table en acier inoxydable, 17" x 22"; Table en acier inoxydable, 20" x 36"; Table en acier inoxydable, 30" x 30", sur roulettes; Table en acier inoxydable, 30" x 60"; Table en acier inoxydable, 30" x 72"; Table en acier inoxydable, 36" x 72"; Table en acier inoxydable, 54" x 68"; (2) Tables MKE en acier inoxydable, 24" x 108"; Table MKE en acier inoxydable, 30" x 36"

**LOCATION R10** : (2) Bacs à compost avec support sur roulettes; (2) Emballeuses à pellicule plastique; Emballeuse sous vide Turbovac SB500; Étagère en bois en "L", pour sauces, 7 tablettes; Étagère en bois et mélamine; Étagère en bois, 6 tablettes; Meuble en bois et mélamine, 2 panneaux; Support en métal et plastique pour dégustation; (2) Tables en acier inoxydable, 30" x 100"; Table en acier inoxydable, 30" x 96"; Table en acier inoxydable, dessus en bois, 30" x 108"; Table MKE en acier inoxydable, 30" x 60"; Table MKE en acier inoxydable, 30" x 82"; Table MKE en acier inoxydable, 30" x 82", avec évier; Table MKE en acier inoxydable, 36" x 60"; Trancheuse à viande Bizerba SE-12; Trancheuse à viande Hobart 3813

**LOCATION R11** : Balance suspendue Kilo Tech KHS1022 pour la clientèle; (6) Distributrices sur pied pour sacs de plastique; (6) Étagères d'épicerie de bout en bois; (2) Étagères d'épicerie de bout en métal; (24) Étagères d'épicerie double face; Étagère en bois brun, 5 tablettes, 22" x 45"; Étagère en bois brun, 7 tablettes, 20" x 30"; (6) Étagères en mélamine beige, de 9 à 11 tablettes, 14" x 34"; Lot de caisses en bois utilisées comme présentoirs; (3) Paniers d'épicerie (format enfant); (4) Paniers d'épicerie (format petit); (35) Paniers d'épicerie (format régulier); (17) Paniers d'épicerie à main; Panier en grillage d'acier inoxydable pour bouteilles vides; (2) Présentoirs en bois Clef des Champs; (3) Présentoirs en bois pour produits de boulangerie; Présentoir en bois, 35 sections, pour vins et bières; Présentoir mural en bois pour pains

**LOCATION R12** : Comptoir en bois; (6) Étagères en bois

**LOCATION R14** : (2) Chaises en métal et bois de type écolier; Four à micro-ondes Danby blanc;

## BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc. - Conditions de vente et réserve

Réfrigérateur Danby blanc; (2) Tables avec pattes pliantes

### LOT 2 – AMEUBLEMENT

**LOCATION H01** : Bureau en mélamine noire et brune; (5) Chaises d'attente en métal noir/tissu gris, avec accoudoirs; (6) Chaises pivotantes en plastique noir/tissu noir, sur roulettes, avec accoudoirs; Lampe de table; Table de conférence ovale en bois brun

**LOCATION H02** : Bureau en bois brun, en "L", 4 tiroirs; Chaise d'attente en métal noir/tissu bleu, avec accoudoirs; Chaise pivotante en plastique noir/cuirette noire, sur roulettes, avec accoudoirs; Classeur latéral en bois brun, 2 tiroirs; Classeur latéral en bois brun, 3 tiroirs; Classeur métallique noir pour chemises suspendues, sur roulettes; Étagère en bois, 6 tablettes; Lampe torchère; Patère en métal;

**LOCATION H03** : Bureau en bois brun, 4 tiroirs; Cabinet métallique beige Sharp pour photocopieur, sur roulettes; Calculatrice Canon MP11DX; Chaise d'attente en métal noir/tissu noir, avec accoudoirs; Chaise pivotante plastique noir/cuirette noire, sur roulettes, avec accoudoirs; Classeur latéral en bois brun, 3 tiroirs; Déchiqueteuse Royal LR14MX; Lampe de table; Meuble en bois brun, 1 tiroir, 2 tablettes, sur roulettes

**LOCATION H04** : Bureau en bois, 4 tiroirs; (2) Chaises d'attente en métal noir/tissu bleu, avec accoudoirs; Chaise pivotante en métal noir/tissu bleu, sur roulettes, avec accoudoirs; Classeur latéral en bois champagne, 2 tiroirs, format légal; Lampe sur pied

**LOCATION H05** : Bouilloire blanche Philips; Etagère en grillage de métal noir, 5 tablettes, sur roulettes; Meuble de service en bois brun, 1 tiroir, sur roulettes; Patère en métal noir; Refroidisseur d'eau Fahrenheit noir; (4) Tables en plastique, avec pattes pliantes, 32" x 72"

**LOCATION H06** : Aspirateur vertical Shark Navigator; Bureau en mélamine champagne, 1 tiroir; (10) Chaises pliantes en métal gris/plastique gris pâle; Radio AM/FM Sony; Seau, moppe, essoreuse et vadrouille; Système d'amplification de musique et voix comprenant 1 appareil interM PP-9113 (pré amplif.) et 2 appareils interM PA-9336 (public address power amplifier); Système de surveillance par caméra Eaton

**LOCATION H07** : Chaise pliante blanche en bois; (2) Chaises pliantes en métal gris/plastique blanc; Four à micro-ondes Danby blanc; Refroidisseur d'eau Greenway blanc; (4) Tables blanches, pied en métal, 32" x 32"

**LOCATION R01** : Calculatrice Canon MP25DIII; (2) Chaises pivotantes en plastique noir/tissu noir, sur roulettes; Coffre-fort beige, 23" x 23" x 35" (H); Coffre-fort gris Securifort Inc., 28" X 42" X 52" (H); Déchiqueteuse Royal LR14MX; Tranche à papier GBC ClassicCut CL300

**LOCATION R03** : Aspirateur d'atelier Canac 22,7 litres; Seau, moppe et essoreuse

**LOCATION R04** : Bureau en bois brun et mélamine noire; Chaise pivotante en plastique noir/tissu noir, sur roulettes

**LOCATION R05** : Bureau en bois brun en "L"; Bureau en bois brun, 2 tiroirs; (2) Chaises pivotantes en plastique noir/tissu noir, sur roulettes; Classeur noir Pro Source, 2 tiroirs, format légal; Classeur noir, 2 tiroirs, format légal; Étagère en mélamine brune, 3 tablettes

**LOCATION R06** : Bureau en bois brun; Chaise pivotante en plastique noir/tissu noir, sur roulettes, avec accoudoirs; Chaise pliante en métal noir/cuirette noire

**LOCATION R07** : Armoire métallique noire à papeterie, 2 portes; Table en mélamine beige; Tabouret pliant en métal gris/cuirette noire

**LOCATION R08** : Bureau en bois noir et brun; Chaise pivotante en plastique noir/tissu noir, sur roulettes

**LOCATION R09** : Banc de comptoir en acier inoxydable/cuirette noire; Bureau en mélamine beige en "L"; Bureau en mélamine beige en "L", 2 tiroirs, avec huche; (2) Chaises pivotantes en plastique noir/tissu noir, sur roulettes; Chariot pour entretien ménager; Classeur noir Pro Source, 2 tiroirs, format légal; (2) Escabeaux 2 marches; Escabeau en aluminium, 10'; (2) Escabeaux en aluminium, 3'; (2) Escabeaux en aluminium, 4'; Escabeau en aluminium, 8'; Escabeau en fibre de verre et aluminium Featherlite, 5'; Escabeau en fibre de verre et aluminium Glam, 4'; Marche-pied en plastique, 2 marches; Meuble en mélamine beige et grise, 10 tiroirs, 2 panneaux; Table avec pattes pliantes

**LOCATION R11** : Seau, moppe et essoreuse

**LOCATION R12** : Banc de comptoir en acier inoxydable/cuirette noire; Calculatrice Casio HR-8TM

### LOT 6 – ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES

**LOCATION H03** : Ordinateur HP, moniteur LG IPS LED, clavier, souris et imprimante Brother DCP-L2550DW

**LOCATION H04** : Ordinateur HP, moniteur Acer X223W, clavier, souris, haut-parleur et imprimante Brother DCP-L2550DW

**LOCATION H06** : Serveur Antec, ordinateur, moniteur LG Flatron L1734S, clavier et souris

**LOCATION R01** : Ordinateur HP, moniteur Acer P206HV, clavier, souris et imprimante Brother DCP-L2550DW; Ordinateur HP, moniteur NEC LCD19V, clavier, souris et imprimante Brother DCP-L2550DW

## BIZZ, Magasin d'alimentation saine Inc. - Conditions de vente et réserve

**LOCATION R03** : Balance électronique Ishida UNI-7

**LOCATION R04** : Ordinateur HP, moniteur LG Flatron W2442PA, clavier, souris et imprimante HP LaserJet M1212nf MFP

**LOCATION R05** : Ordinateur, moniteur LG IPS LED, clavier, souris, lecteur de codes à barres Symbol, batterie de secours Smart-UPS 1000, imprimante Lexmark T652n et imprimante HP LaserJet M1212nf MFP

**LOCATION R07** : Balance électronique Ishida UNI-5

**LOCATION R08** : Moniteur NEC Accu Sync LCD52V

**LOCATION R09** : Balance électronique Ishida INS-100; Balance électronique Ishida UNI-7; Ordinateur HP, moniteur Acer P206HV, clavier, souris et imprimante HP LaserJet M1212nf MFP; Ordinateur HP, moniteur LG, clavier, souris et imprimante HP LaserJet M1212nf MFP; Ordinateur HP, moniteur LG, clavier, souris, lecteur de code à barres et imprimante HP LaserJet M1212nf MFP

**LOCATION R10** : Balance électronique Ishida UNI-5

**LOCATION R11** : Comptoir caisse comprenant: moniteur NEC, tapis roulant avec balance Datalogic et moniteur E10, station d'affichage du poids PSC, imprimante à factures et tiroir-caisse; (3) Comptoirs caisses comprenant: moniteur NEC, tapis roulant avec balance PSC et moniteur E10, station d'affichage du poids PSC, imprimante à factures et tiroir-caisse

**LOCATION R12** : Ordinateur HP, moniteur Dell, clavier, souris, lecteur de codes à barres Metrologic et imprimante Brother DCP-L2550DW

**LOCATION R13** : Balance électronique Ishida CNV